



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DPATE

Calendrier nationale des fêtes religieuses

Fêtes catholiques et protestantes

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes

- Théophanie : - selon le calendrier grégorien ou selon le calendrier julien.
- Grand Vendredi Saint.
- Ascension.

Fêtes arméniennes

- Fête de la Nativité.
- Fête des Saints Vartanants.
- Commémoration du 24 avril.

Fêtes musulmanes

- Aïd El Adha.
- -Al Mawlid Ennabi.
- -Aïd El Fitr.

Fêtes juives

- Chavouot (Pentecôte).
- Roch Hachana (jour de l'an : deux jours).
- Yom Kippour (Grand pardon).

Fête bouddhiste

- Fête du Vesak (« jour du Bouddha »).

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.